

Deux fois plus de demandeurs d'asile

La Belgique et l'UE ont reçu en 2015 deux fois plus de demandes d'asile qu'en 2014. Le taux de protection a lui aussi augmenté l'année dernière.

Aussi bien en Belgique que dans toute l'Europe, les arrivées de demandeurs d'asile en 2015 ont doublé par rapport à 2014.

Mineurs non accompagnés

85.500 mineurs non accompagnés (des mineurs qui arrivent en Belgique sans parents ou tuteur légal) ont demandé l'asile dans l'UE en 2015. C'est trois fois plus qu'en 2014. En Belgique, le CGRA a recensé plus de 3.000 demandes de mineurs non accompagnés, soit cinq fois plus qu'en 2014. L'Afghanistan est le principal pays d'origine (54% des mineurs non accompagnés dans l'UE, 65% en Belgique).

Une majorité est reconnue

Au niveau européen, le taux de protection - le nombre de demandeurs d'asile qui reçoit le statut de réfugié ou de protection provisoire - a atteint 49% en 2015. Ce pourcentage varie fortement selon le pays d'origine (97% de protection pour les Syriens, 2% de protection pour les Albanais, par exemple).

En Belgique, le taux de protection en 2015 est monté à 61% (contre 47% en 2014). Presque tous les Syriens (98%) ont reçu la protection dans notre pays. Le taux de protection pour les ressortissants d'Afghanistan s'élève à 77%. 72% des demandeurs d'asile irakiens ont reçu la protection.

Plus d'info :

www.fedasil.be et www.cgra.be

Au niveau de l'UE (+ la Suisse et la Norvège), 1,35 millions de personnes ont introduit une demande d'asile. Cette hausse s'inscrit évidemment dans le contexte des conflits en Syrie, Afghanistan et Irak. L'Allemagne est, de loin, le premier pays sur la liste. Elle a enregistré près de 500.000 demandes en 2015.

Au niveau belge, le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA) a recensé 35.500 demandes d'asile. Ceci correspond environ à 45.000 personnes, en sachant qu'une famille introduit un seul et unique dossier. Il s'agit d'une hausse de 106% par rapport à 2014, qui comptait alors 17.200 demandes d'asile.



Quadrimestriel du centre
d'accueil de Sugny
Voies de Bohan 245
5550 Sugny

contact

Christine Job
T 061 27 57 84
info.sugny@fedasil.be

mise en page: Fedasil
photo: Fedasil
imprimeur: Fedopress
e.r. Nicolas Genin

mars 2015 • LETTRE D'INFO • centre d'accueil de Sugny



Vous aimeriez recevoir notre lettre d'info en version électronique ?
Pour cela, inscrivez-vous via www.fedasil.be/sugny

fedasil
AGENCE FEDERALE POUR
L'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

Préface



Chers lecteurs,

A moins d'avoir vécu sur la planète Mars pendant les six derniers mois, vous ne pouvez pas ignorer que l'Europe est confrontée à une crise migratoire principalement liée aux conflits en Syrie et en Irak, ainsi qu'aux situations en Afghanistan, Ethiopie, Somalie et Erythrée.

Au milieu de cette crise, la Belgique tire plutôt bien son épingle du jeu. Soutenue par une politique très volontariste du gouvernement fédéral, Fedasil s'est lancée dans une véritable course aux places pour ne laisser personne à la rue. C'est ainsi que le réseau d'accueil a plus que doublé de capacité en moins de 6 mois !

Nous ne pouvons toutefois pas nous reposer sur nos lauriers car de nouveaux défis nous attendent en 2016. D'une part, il faut poursuivre cet accueil et désormais inscrire les efforts et la création de places dans une certaine durée. D'autre part, des réflexions doivent être menées pour développer un véritable projet sociétal d'intégration, à la fois pour que l'étranger s'intègre dans notre pays en connaissant et respectant les valeurs de leur pays d'accueil mais aussi pour que la société belge apprenne à vivre avec « l'étranger » et découvre les plus-values que cela peut générer.

Je vous invite à considérer toute crise à la fois comme un défi mais aussi comme une opportunité.

Nicolas Genin, Directeur ad interim

Du côté des mineurs

Vous n'êtes pas sans savoir que la Belgique fait face à une explosion des arrivées de demandeurs d'asile. Cette forte augmentation touche aussi les mineurs étrangers non accompagnés (Mena).

Pour permettre à chacun d'avoir un lit et de quoi se nourrir, la capacité du Centre d'Observation et d'Orientation au Vert (COOV) a passé en quelques mois de 20 à 60 places.



Le mandat du COOV a également changé puisque nous accueillons aussi des Mena demandeurs d'asile. Ces Mena viennent essentiellement d'Afghanistan, Syrie, Somalie et Erythrée. L'équipe renforcée travaille d'arrache-pied et fait tout son possible pour permettre un accueil de qualité.

Réfugiés et étrangers

Le CIRE (Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Etrangers) a publié un petit guide anti préjugés. Nous vous invitons à en lire quelques extraits.

On est envahi par les migrants

86 % des réfugiés se trouvent en Turquie, au Pakistan et au Liban. En 2015, un peu plus d'un million de personnes ont demandé l'asile dans l'UE. La Belgique a enregistré 35.500 demandes d'asile.

Pour rappel, l'Europe compte plus de 508 millions d'habitants, et la Belgique plus de 11 millions.

On ne peut pas accueillir toute la misère du monde

Ces chiffres démontrent que les pays occidentaux n'accueillent pas tous les migrants. Sur les 10 dernières années, on ne compte aucun pays occidental dans le top 10 des pays d'accueil. Migrer coûte cher, c'est pourquoi, la plupart des migrants restent près de leur pays d'origine. Ceux qui viennent jusqu'en Europe ne sont bien souvent pas les plus démunis ni les moins qualifiés car il faut mobiliser plusieurs ressources (financières, physiques et morales) pour entreprendre une telle aventure.

Si on les accueille, ils vont venir plus nombreux

En Belgique, des lois ont été adoptées pour limiter les droits des migrants, dont le regroupement familial, le droit au séjour pour raisons médicales, le droit d'asile... et de moins en moins de visas sont accordés.

Parmi les réfugiés, il y a des terroristes

Les réfugiés sont les premiers à subir le terrorisme, le radicalisme ou le djihadisme. Les routes migratoires sont longues et très contrôlées, ce n'en n'est donc pas un moyen privilégié. Après les attentats de Paris, plusieurs résidents se sont manifestés, chacun à leur manière, en soutien aux victimes des attentats.

www.cire.be/tag/guide



Télex

Jeux en bois, en veux-tu en voilà !



Pour finir l'année en beauté, le service animation a organisé un stage pour découvrir et confectionner des jeux en bois. Une animatrice avait apporté des morceaux de bois. Les enfants ont dû les peaufiner et les décorer de façon artistique, pour créer ainsi leur propre objet. Un bénévole nous avait également prêté différents jeux en bois pour les enfants. Quelle ne fut pas leur surprise au moment de découvrir tous ces jeux ! Les enfants ont joué avec ces jeux, à tour de rôle et avec le plus grand respect. Un grand merci pour ces instants de bonheur !

ner des jeux en bois. Une animatrice avait apporté des morceaux de bois. Les enfants ont dû les peaufiner et les décorer de façon artistique, pour créer ainsi leur propre objet. Un bénévole nous avait également prêté différents jeux en bois pour les enfants. Quelle ne fut pas leur surprise au moment de découvrir tous ces jeux ! Les enfants ont joué avec ces jeux, à tour de rôle et avec le plus grand respect. Un grand merci pour ces instants de bonheur !

Appel aux dons

Le service vestiaire est toujours à la recherche de vêtements pour hommes et adolescents. Plus particulièrement, nous aimerions recevoir des chaussettes chaudes et des chaussures pour l'hiver. Prenez contact avec notre service vestiaire au 061/27 57 94.

Merci aux bénévoles

Un tout grand merci aux bénévoles qui viennent régulièrement dans notre centre. Merci pour votre dévouement, votre disponibilité, votre gentillesse, et pour votre compréhension à la cause des demandeurs d'asile.

Agenda des activités

10 et 15 mars : atelier tricot et crochet



Venez vous initier ou vous perfectionner au tricot et au crochet, sous la conduite de notre animatrice experte en la matière. Vous êtes les bienvenu(e)s entre 10h et 16h.

Du 29 mars au 2 avril : stage « respect de la nature »



Tout au long de ce stage, une animatrice sensibilisera les enfants au respect de la planète. Pour les enfants de 6 à 12 ans, tous les jours de 13h à 17h.

D'avril à juin : atelier création de bijoux

Petits et grands mettront la main à la pâte pour créer des bijoux - littéralement, car le matériau utilisé sera de la pâte Fimo. Les ateliers auront lieu de 10h à 16h, les 14, 21 et 29 avril, les 10 et 24 mai, et le 7 juin.

D'avril à juin : activités pour les plus petits



Des journées seront consacrées aux petits enfants (niveau maternelle) accompagnés de leur maman. Au programme : jeux de mouvement, acrobaties... Dates à définir.

Pour tout renseignement et inscription à ces activités gratuites, contactez le service animation au 06/27 57 84.